

Extract of INSPÉ de l'académie de Versailles

<http://www.inspe-versailles.fr/Informations-pratiques>

Informations pratiques

- Devenir enseignant ou CPE -

Publication date: lundi 29 janvier 2018

Académie de Versailles - INSPÉ de l'académie de Versailles

La cérémonie de l'ESPE se déroule dans l'amphi Walras dans le hall du [bâtiment des Chênes 1](#) de l'université de Cergy-Pontoise

Vous avez rendez vous devant cet amphi, avec **votre pièce d'identité**.

Elle vous sera demandée à votre arrivée pour accéder à l'université et à l'amphi.

Pour accéder à l'université, dans le cadre du plan vigipirate, pensez à imprimer l'invitation en pièce jointe. Vous ne recevrez pas d'invitation papier par voie postale.

La remise de votre diplôme

Outre son caractère festif, cette cérémonie est surtout un moment officiel : celui de la remise de votre diplôme.

Le diplôme qui vous sera remis est un document unique. Il ne peut être ré-édité.

Vous devrez donc le conserver précieusement toute votre vie.

Il ne peut vous être remis qu'en mains propres le samedi 23 mars sur *présentation d'une pièce d'identité*

En aucun cas, vous ne pouvez pas vous faire représenter ou donner une procuration à un membre de votre famille ou à un ami.

Sont considérées comme pièces d'identité : votre carte d'identité, votre passeport, votre permis de conduire, un titre de séjour.

Ne sont pas considérées comme des pièces d'identité : une carte d'étudiant, une carte de bibliothèque, un Pass Navigo, une carte de membre d'un club sportif ou musical, une carte syndicale ...

Votre pièce d'identité doit être présentée dans sa version originale et ne doit pas être une photocopie ou présentée sur votre téléphone portable ou votre tablette.

En absence de toute pièce d'identité, le diplôme ne pourra pas vous être remis.

Y a-t-il un dress code ?

Non, aucune tenue particulière ne vous est demandée. À votre arrivée, devant l'amphi, une toge et une coiffe vous seront remises. Vous les porterez pendant toute la cérémonie y compris la photo de groupe et celles que vous ferez avec votre famille et vos amis vous accompagnant. Il vous est juste demandé de rendre la toge avant votre départ. Vous pourrez garder la coiffe portant la date de votre promotion.

Votre venue à l'université

Vous êtes 3 500 étudiants à être invités à cette cérémonie à diverses heures de la journée.

Dans la mesure du possible, privilégiez **les transports en commun** (l'université est à 5 mn à pied du RER) et le co-voiturage car les parkings risquent très rapidement d'être saturés si étudiants, familles et amis se rendent à l'université avec plusieurs voitures.

Vous trouverez [ici](#) le plan d'accès à l'université.

Si vous ne pouvez pas vous rendre à la cérémonie du 23 mars

Un message vous sera envoyé après cette date pour vous donner les démarches à suivre pour récupérer votre diplôme.

Des animations sont prévues toute la journée (la photo de groupe entre autres ...) jusqu'à 18h, heure à laquelle vous êtes toutes et tous convié(e)s au cocktail offert par François Germinet, président de l'université.